



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Événements météorologiques exceptionnels dans les Alpes-Maritimes novembre 2019

Question écrite n° 24877

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les enseignements qu'il convient de tirer à la suite des événements météorologiques exceptionnels qui ont touché le sud-est de la France lors des 23 et 24 novembre 2019. Les communes de la sixième circonscription des Alpes-Maritimes ont été durement concernées notamment Cagnes-sur-mer, Villeneuve-Loubet et Saint-Laurent-du-Var. Les maires, les services départementaux et communaux ont su gérer la crise avec professionnalisme et réactivité. Malheureusement, les effets du dérèglement climatique enseignent que ces catastrophes sont appelées à se répéter. Aussi, elle lui demande de renforcer les dispositifs d'information et de transmission en direction des populations. En effet, les administrations de l'État doivent informer plus en amont les populations risquant de subir des conditions météorologiques dangereuses. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour donner aux préfets des moyens d'anticipation plus performants afin de favoriser la rapidité de la chaîne de transmission auprès des élus locaux et des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24877

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2019](#), page 10448

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)